

AVANTAGES OU INCONVÉNIENTS ?

Travailler 7 jours sur 7 ?

Sur la scène médiatique, le torchon brûle entre les défenseurs du « *droit des salariés* » au repos dominical et les libéraux qui « *ne veulent pas d'entraves au travail* ». Au milieu, les citoyens sont tiraillés entre leur rôle de consommateur modèle et celui de travailleur acculé.



Et le 7^e jour, il se repose. Ou pas. Après des décennies de lutte pour le rendre obligatoire, le repos dominical fait régulièrement l'objet d'âpres discussions entre les anti (indépendants, chaînes de magasins, jeunes jobistes...) et les pro (syndicalistes, sociologues, politiciens de gauche...). C'est qu'interdit par principe, du moins en France et en Belgique, l'exception à tendance à se généraliser : fêtes de fin d'année, soldes, zones touristiques élargies, magasins de dépannage... Les entorses à la règle deviennent légion. Les syndicats grognent, les patrons jubilent et les travailleurs oscillent entre les deux : entre la possibilité d'augmen-

ter leur pouvoir d'achat (travailler plus pour gagner plus) et celle de préserver une vie privée et familiale (travailler et vivre bien).

Fin septembre, après une bataille très médiatisée, les magasins Bricorama, Castorama et Leroy Merlin d'Île-de-France passaient outre la décision du tribunal de commerce de Bobigny les contraignant à fermer le dimanche. Ils ont ouvert pour « *ne pas pénaliser leurs équipes et leurs clients* ».

Pour les syndicats et le ministre en charge, il en va du respect du droit du travail. « *Le travail du dimanche généralisé, c'est la porte ouverte à la déréglementation, pour tous* », clament-ils de concert.

FAUSSE LIBERTÉ

Interloqués par les manifestations des travailleurs « volontaires », les syndicats persistent à déclarer que ce débat sur la liberté de travailler est un prétexte « *qui vise à cacher la nécessité d'apporter de vraies réponses aux salariés du commerce par de véritables augmentations de salaires, et améliorations des conditions de travail* ». Où sera la liberté de choisir pour les salariés et de quelles compensations bénéficieront-ils lorsque l'ouverture dominicale des commerces sera généralisée ? Au risque lié à la banalisation du travail dominical, les syndicats ajoutent celui de la précarité

des emplois créés et la réorganisation des cycles de travail au détriment de la santé des salariés.

LOI ET EXCEPTIONS

Dans l'Hexagone comme dans le plat pays, travailler le dimanche est en principe interdit par la loi. Certaines activités peuvent cependant être exercées ce jour-là : dans le cas de travaux urgents ou de l'Horeca, par exemple. La réglementation prévoit en outre une série de dérogations, partielles ou totales.

En France, la loi Mallié (2009) qui régit les horaires atypiques multiplie les exceptions. Dans le secteur du commerce non-alimentaire, certains ont ainsi obtenu des dérogations permanentes comme la jardinerie et l'ameublement... Mais pas le bricolage, qui doit donc demander d'autres dérogations ou risquer une condamnation. Lancées dans la bataille, les enseignes de ce secteur mettent en avant le risque pour l'emploi et la forte proportion d'étudiants parmi leurs employés qui travaillent le dimanche.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CROISSANCE

Les défenseurs du labeur du jour du Seigneur ont des arguments. Le premier s'appuyant sur le constat que, de toute façon, près d'un tiers des Français le fait déjà. Cette opportunité est aussi une aubaine pour les étudiants qui doivent trouver un job hors des horaires classiques. Supprimer le salaire du dimanche équivaldrait alors à mettre leurs études en danger.

L'autre argument phare est l'emploi et la possible inversion de la courbe du chômage. Ainsi, au Canada, ouvrir les commerces de détail le dimanche a fait progresser l'emploi de 3,1%. À cela s'ajoute une possible augmentation du pouvoir d'achat (travailler le dimanche permettrait de gagner plus) et la progression de la croissance. L'ouverture des commerces le dimanche aux Pays-Bas a ainsi augmenté le temps consacré au shopping.

SCHIZOPHRÉNIE

Le monde du travail passionne depuis longtemps les sociologues, qui penchent plutôt en faveur du repos dominical. « Ces dernières décennies ont été marquées par la marchandisation progressive des activités de loisirs. L'ouverture des magasins le dimanche s'inscrit dans cette évolution. N'y

a-t-il pas autre chose à faire qu'aller visiter les magasins en famille le dimanche? C'est une question de société. D'autant qu'il existe des disparités sociales, notamment en ce qui concerne l'accès à la culture. Des familles sans grands moyens vont dans les grandes surfaces quand d'autres catégories sociales vont au musée... », note Jean-Pierre Durand, professeur de sociologie à l'université d'Evry-Val-d'Essonne.

« Si certains salariés sont volontaires pour travailler le soir jusqu'à minuit ou le dimanche, ce n'est pas le cas de tous. Or à une époque où le taux de chômage est élevé et où le marché du travail est tendu, ce qui est présenté comme une possibilité peut vite se retourner comme une obligation ou une menace si l'on ne s'y conforme pas », confirme Danièle Linhart, sociologue du travail, auteure notamment de *La modernisation des entreprises*.

Elle n'hésite pas à parler de schizophrénie entre l'individu-consommateur et l'individu-producteur, où les deux n'ont pas les mêmes besoins et d'hyper individualisation de la société (« créer une norme pour des individus qui ont envie de quelque chose à 21 heures »). Il y a un décalage entre l'idéologie et la réalité. « La réalité, c'est que beaucoup de gens veulent acheter des choses le dimanche mais peu sont prêts à travailler eux-mêmes ce jour-là. »

UN DÉBAT MORAL

Selon l'économiste Alexandre Delaigue, il est illusoire d'attendre des résultats miraculeux de l'ouverture des magasins le

dimanche. « A priori, si un magasin a d'un coup la possibilité d'ouvrir le dimanche ou la nuit, il va embaucher. Mais va-t-il vendre plus ? » Il rappelle également que le dimanche coûte cher en énergie et en rémunérations. « Les clients des hypermarchés, qui ne sont déjà pas les plus riches, vont donc payer plus pour que les salariés puissent travailler le dimanche ou la nuit. Ce n'est pas forcément la redistribution à laquelle on s'attendait. Finalement, est-ce que l'opération est si intéressante que ça ? » Il n'hésite pas à parler de coûts sociaux lourds. « Une bonne partie du temps de loisir devient avantageux quand il est consommé de manière collective. Aux États-Unis, là où les gens travaillent le dimanche, on a enregistré une baisse des activités religieuses, l'un des rares moments de vie communautaire. Cette réduction du capital social s'est accompagnée d'une augmentation de la consommation de psychotropes et d'alcools. »

« La vérité est qu'il s'agit d'un débat moral, entre la protection des salariés ou la liberté du travail ». Et de rappeler que quand Napoléon III a voulu interdire le travail des enfants de moins de 6 ans, il se trouvait des gens pour dire que cela allait à l'encontre de la liberté de travail. « On retrouve à peu près les mêmes positions dans le débat actuel, l'Église, habituellement rangée auprès des conservateurs, se retrouvant sur ces sujets dans le camp syndical. »

Annelise DETOURNAY

L'EUROPE S'ASSOULIT

En Europe, l'autorisation de travailler le dimanche fait son chemin. Si elle reste très stricte en Autriche et en Allemagne (où, il y a peu, les commerces fermaient encore le samedi à partir de 16h), elle a tendance à s'assouplir au Sud, en Italie, Espagne et au Portugal. Malgré la pression des petits commerçants et de la tradition, le travail dominical y est monnaie courante.

En Grande-Bretagne, c'est le principe de liberté qui prévaut et l'ouverture des magasins le dimanche est autorisée depuis 1994, même si les supermarchés ne peuvent ouvrir que six heures. Enfin, en Irlande, en Scandinavie et dans les pays de l'Est aucune restriction n'est imposée.

Rare exception, en Grèce, où le projet du gouvernement du Premier ministre conservateur Antonis Samaras d'élargir les possibilités d'ouverture des commerces le dimanche pour combattre la dépression économique a suscité une étrange alliance des syndicats, des commerçants et du monde religieux.

Pour sa part, la très puissante Église grecque n'a pas hésité à menacer d'excommunication les parlementaires favorables à la loi. « La vie ce n'est pas juste des chiffres. Tout le monde a besoin de repos » a proclamé l'archevêque Ieronymos.

A.D.